



**INTESA**  
International Centre for Technological Support for  
Sustainable Development

18 NOV 2022

3637

Projet INTESA : IS\_2.1\_074, « *Innovation dans les Technologies à support d'un développement Soutenable de l'Agro-Industrie* »

Programme IEV de coopération transfrontalière - Italie-Tunisie 2014-2020

UNION TUNISIENNE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

**AVIS PUBLIC**  
**POUR LA SELECTION D'UNE PRESTATION DE**  
**SERVICE DANS LA PRODUCTION**  
**AUDIOVISUELLE :**  
**TUTORIAL ET "STORY TELLING" DU MODELE**





**INTESA**  
Promouvoir l'innovation, l'entrepreneuriat et l'impact social  
à travers le développement durable et l'équité sociale

## 1. CADRE GENERALE

Le projet **INTESA : Innovation dans les Technologies à support d'un développement Soutenable de l'Agro-Industrie**, est un projet standard dans le cadre du programme de coopération transfrontalière, Italie Tunisie 2014-2020, d'une valeur Totale de € 979 189,30, œuvrant sur l'objectif thématique du programme, **OT 2** : Soutien à l'éducation, la recherche, le développement technologique et l'innovation, **Priorité 2.1** - Promotion et appui à la recherche et à l'innovation dans les secteurs clés.

**INTESA**, en capitalisant sur les expériences et les compétences acquises par différents partenaires venant des différents milieux associatifs et privés et de recherche, vise à fournir une définition et une évaluation complètes des **bonnes pratiques de production sous serres** utilisées dans les zones climatiques méditerranéennes afin de tester un **Modèle de culture hors-sol** dans des serres existantes, en fournissant une **formation et un suivi des performances environnementales** des serres.

L'une des serres sujet du projet INTESA est la serre en verre de Manouba qui a été construite grâce au projet AGRIPONIC, financé par le programme de coopération transfrontalière, Italie Tunisie 2007-2013 et rénovée en 2022 dans le cadre du projet INTESA qui est financé par le même programme. Cette serre sera engagée dans les différents groupes de tâches du projet INTESA comme prototype fonctionnel duplicable d'un système de production en hors-sol. Elle sera l'objet de formations spécifiques à un tel système cultural, à un modèle de production conjoint et des rencontres de vulgarisations visant les différents intervenants tel que : les chercheurs, les professionnels, les jeunes entrepreneurs, les agriculteurs, les ONG, ...

## 2. OBJET DE LA CONSULTATION

L'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP), chef de file du projet INTESA, lance la présente consultation pour sélectionner un prestataire spécialiste de la communication audiovisuelle pour l'élaboration d'une séquence audiovisuelle au service du chef de file. Cette vidéo va se réaliser au sein d'une serre en verre, à la Manouba, de type « Venlo », construite en 2012 dans le cadre du projet de coopération transfrontalière AGRIPONIC ; elle a été rénovée en 2022 dans le cadre du projet INTESA sur les lieux de déroulement des Livings Labs :





**INTESA**  
 Institut pour le Développement et la Sécurité des  
 Producteurs Agricoles et Pisciculteurs

### 3. OBJECTIFS DE LA CURRICULA RECHERCHÉE

Afin d'atteindre les objectifs du projet, le prestataire doit avoir une expérience significative dans « **le domaine de la communication audiovisuelle** » ; il sera amené à travailler en concordance avec les actions dédiées à l'UTAP en tant que bénéficiaire principal du projet « INTESA » et conformément aux directives qui lui sont données par ce dernier.

### 4. TACHES PRINCIPALES :

Cette mission s'inscrit dans le Groupe de Tâches **GT4** : Actualisation du Model Conjoint et Guide ; 4.4,1 « **Structure des vidéos tutoriel et story telling du modèle** » dont le résultat attendue est annoncée au point 4.4 : « **Implémentation des instruments de représentations des actions pilotes: Vidéo Tutorial sur les technologies choisi dans le Modèle Conjoint et Vidéo « Story telling** »

**Le prestataire sera chargé d'élaborer les supports vidéos comme suit :**

#### A. Video 1

**Durée :** 10 minutes

- **Contenu :** tournage dans une serre en verre type « Venlo », construite en 2012 dans le cadre du projet AGRIPONIC et rénovée en 2022 dans le cadre du projet INTESA à La Manouba en Tunisie et et dans les lieux de déroulement des Living Labs et des formations ; series d'entretiens avec les partenaires du projet :
  - Description de la structure, des plantes et des innovations technologiques (dans la serre)
  - Description des activités de suivi du cycle de production (dans la serre)
  - Description des principales adversités phytosanitaires et stratégies de défense (en serre)
  - Description de la qualité de la production
  - Description des résultats du Panel Test et du Consumer Test (en supermarché)
  - ACV et durabilité des plantes (bureau)

**Contenu de l'entretien :** sera décidé par les partenaires.

**Tournage, interviews, montage vidéo :** par la société contractante

**Sous-titres :** français





**INTESA**  
Projet de coopération transfrontalière  
entre l'Italie et la Tunisie pour le développement durable de l'agriculture

## **B. Vidéo 2**

**Durée :** 5 minutes

**Contenu :** Montage d'images et de vidéos avec narration ;

**Focus:** Brève description du projet Intesa, brève description de la plante, suivi végétatif-productif, fertirrigation, opérations de culture, adversité et stratégies de défense.

**Photos et vidéos :** fournies par les partenaires du projet et quelques images de la première vidéo.

**Narrateur :** un représentant des partenaires du projet

**Tape script :** fourni par les partenaires du projet

**Montage vidéo :** par une société contractante

**Sous-titres :** français

**C. Deux vidéos seront déposées sur un support numérique à la fin de la mission au profit du projet INTESA.**

## **5. RÉMUNÉRATION**

Le montant de rémunération prévu pour « service d'enregistrement vidéo de formation et réalisation de VIDEO story telling (longueur différente) » du projet INTESA imputé sur la rubrique 6 : Coût des services. La somme totale pour cette prestation de service est arrêtée à 3000 Euros (Trois mille Euros). Il est porté à la connaissance des soumissionnaires qu'une retenue à la source de 10% sera déduite du montant total.

## **6. DURÉE DE L'ENGAGEMENT**

Le contrat est valable à partir du lendemain de sa signature et jusqu'à la fin du projet INTESA de à partir du lendemain de la signature du contrat, selon les conditions financières applicables, les prévisions et les disponibilités budgétaires du projet INTESA tout en tenant compte de la date de conclusion du projet prévue pour le 31 Décembre 2022 sauf prolongation notifiée par l'AG du programme Italie-Tunisie.





## 7. CONDITIONS

Afin de participer à cette consultation, tout soumissionnaire doit remplir au moins les conditions générales et professionnelles suivantes :

### A. Conditions générales:

1. Citoyenneté tunisienne ou d'un pays tiers éligible. Dans ce dernier cas, le prestataire devra démontrer une parfaite connaissance de la langue française et la langue anglaise.
2. Jouissance des droits civils et politiques dans le pays d'origine
3. Pas de condamnation pénale qui prévoit l'interdiction des bureaux publics ou d'autres types de privations

### B. Conditions professionnelles

#### ❖ Les critères d'admissibilité

- Diplôme minimum requis : ingénieur ou diplôme équivalent en techniques audiovisuelles
- Avoir cinq 5 ans d'expérience dans le montage de documents audiovisuels

#### ❖ Les critères de sélection

- Avoir 5 ans d'expérience dans le montage de documents audiovisuels portant sur l'agriculture

## 8. PROCÉDURES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Les candidatures présentées dans les délais prévus et qui respectent les modalités indiquées, seront examinées par une Commission nommée par le représentant légal de l'UTAP. Seuls les candidats qui remplissent les conditions détaillées dans le point 7 de la consultation, seront admis à la sélection. La commission évaluera les dossiers de candidature et attribuera une note selon les critères détaillés dans le tableau suivant :





**INTESA**

International Trade and Agricultural Services Center  
Mediterranean Trade and Agricultural Services Center

CRITÈRES DE SÉLECTION	SCORE
Diplôme: ingénieur en techniques audiovisuelles ou équivalent	20 pts
Avoir cinq 5 ans d'expérience dans le montage de documents audiovisuels	20 pts
Avoir 5 ans d'expérience dans le montage de documents audiovisuels portant sur l'agriculture	30 pts
Références professionnelles (5 réf. et plus:...; 3 réf.:...; 1 réf.:...)	30 pts
<b>TOTAL SCORE</b>	<b>100 pts</b>

Le soumissionnaire qui obtient une note globale moins que 60 points sera exclu d'office.

La commission compétente sera responsable de rédiger la liste des candidats qui ne seront pas admis, avec mention de la raison de l'exclusion et le classement des candidats admis avec leurs scores respectifs. Le classement sera approuvé par ladite Commission et conservé dans l'archive de l'UTAP à disposition de tout candidat qui demande l'accès à l'information au document archivé de la sélection. Un score minimal de 60/100 est requis pour être éligible.

En cas d'égalité de points entre les candidats, la sélection sera faite selon les Références professionnelles, celui qui a plus des références sera choisi.

## 9. CANDIDATURE ET DOCUMENTATION NECESSAIRE

- Afin de soumettre valablement leurs propres candidatures, les intéressés doivent produire la documentation suivante :

- Curriculum vitae (CV) avec photo récente
- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité
- Attestation du dernier diplôme obtenu
- Pièces justificatives de l'expérience (contrats, attestations)
- Preuves des références attestées et finalisées





## 10. CONDITIONS DE PRÉSENTATION DE CANDIDATURE

Toute personne morale ou physique intéressée et disposant des conditions de recrutements indiquées dans la présente consultation, doit faire parvenir son propre dossier de candidature au plus tard **30 jours** ouvrables à compter de la date de publication du présent avis sur le portail web de l'UTAP ([www.utap.net.org](http://www.utap.net.org)), comme suit :

- Sous pli fermée, au bureau d'ordre de l'UTAP (la date du cachet du bureau d'ordre faisant foi), située à :

**UTAP**

**Avenue Alain Savary**

**1003 Cité El Khadra**

**Tunis**

Sur l'enveloppe doit être mentionnée ce qui suit :

« Ne pas ouvrir »

**Sélection d'un expert dans le domaine de la communication audiovisuelle**

**Projet INTESA - IS\_2.1\_074**

**UTAP\_N°../2022**

Tunis, le .....

**Cachet et signature**

**Président de l'UTAP**

**Président de l'Union Tunisienne  
de l'Agriculture et de la Pêche  
Noureddine Ben Ayed**

